

**Tableau des Nouvelles Informations Relatives à la Commune**  
Voici les **9** nouvelles informations que nous avons reçues depuis le 17 juillet 2017

<b>Rubriques</b>	<b>Validation</b>	<b>Informations</b>	<b>Origine</b>
<b>CULTURE / EDUCATION</b>	04/09/17	Pour la rentrée scolaire, la municipalité n'avait toujours pas réparé les interphones et sonnettes aux entrées des écoles, en panne depuis des mois, compliquant ainsi l'accès des parents et des différents usagers de l'école.	SFP
<b>DEMOCRATIE</b>	17/07/17	Après D.LeTerrier, M.Pigeau, V.Thomas, P.Anne, C.Lablanche, N.Chanéac, MF.Coqblin, L.Royer de La Bastie, H.Andrieux vient lui aussi de démissionner du CM. Il était en charge de l'écologie et de l'environnement.	La Rép du 10/07
	18/09/17	La liste des candidats de la majorité municipale étant épuisée, la municipalité ne peut plus remplacer ses conseillers démissionnaires du CM qui est, de ce fait, devenu incomplet. Encore 3 ans !	CM du 18 septembre
	12/07/17	A la demande du Préfet, le TA a du rectifier, pour irrégularités, la liste des électeurs féréopontains participant aux élections sénatoriales. Liste établie par le CM du 30 juin.	Audience du TA
	02/08/17	Antidémocratique : en contradiction avec la délibération n°10 du CM du 7/11/2016, le maire refuse à RPA une salle pour l'organisation d'une conférence-débat sur l'Eau. « Je refuserai systématiquement » a-t-il déclaré en CM.	CM du 18 septembre
<b>ENVIRONNEMENT</b>	12/09/17	A l'entrée d'Auxonnettes, en bordure des deux routes départementales 14 et 74, les tas de gravats, poubelles et déchets verts continuent de s'amonceler sans aucune intervention de la mairie. Deux fleurs ou deux poubelles ?!	SFP
	09/09/17	Les garages des maisons Leroy, rue Robert Simon ainsi que la route d'Auxonnettes en venant de Nainville ont été à nouveau inondés. Qu'attend la municipalité pour lutter contre les inondations dans leur globalité.	SFP
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	18/09/17	La municipalité délègue, à un bureau privé, l'étude de nouveaux critères de subventions aux associations pour l'année 2019. Sans aucun doute, un moyen d'échapper à la réflexion collective du Conseil des associations.	Courrier aux Assos
<b>VIE QUOTIDIENNE</b>	18/09/17	A la demande des élus d'opposition argumentant sur la nécessité d'encourager les déplacements à vélo, le maire retire la délibération qui prévoyait une caution de 250€ pour les utilisateurs des box à vélos près des gares.	CM du 18 septembre

**Lexique**    **CM** : Conseil municipal    **TA** : Tribunal administratif

**Vous retrouverez ces 9 informations en rouge dans le tableau général récapitulatif**